profession, ont été reconnus, s'approchèrent criant au fraudeur arrêté : « Ne te laisse pas emmener, nous allons te délivrer. »

Et ils menacèrent Rousselle de leurs bâtons. Celui-ci, voyant le danger, appela son collègue Colein à son secours. Colein, abandonnant le second fraudeur qu'il poursuivait, accourut.

Quelques instants se passèrent : les douaniers se trouvaient dans une position critique : le fraudeur poursuivi avait déposé sa charge de tabac en Belgique, et était venu se joindre aux assaillants, qui étaient alors au nombre de sept.

On commença donc à assiéger le petit groupe. Des mottes de terre furent lancées.

Rousselle, afin d'appeler au secours, déchargea son revolver en l'air. Le premier coup partit, le deuxième rata.

« Il n'a plus de cartouches, » s'écrièrent les contrebandiers.

Et l'un d'eux, s'approchant vivement, leva son gourdin sur Rousselle qui, recevant le coup, et se voyant en péril, dirigea son arme sur son agresseur qui fut atteint.

Les fraudeurs s'éloignèrent alors en hâte, emportant leur compagnon blessé. Ils gagnèrent promptement le territoire belge.

Quant au prisonnier ligotté, il fut écroué à la prison de Wattrelos : il se nomme Désiré Proot, âgé de dix-huit ans : il habite Roubaix.

On l'a dirigé vers Lille lundi après-midi : il était porteur de tabac de moravie, dont il voulait passer onze kilos.

Le blessé se nomme Léon Etienne ; il a le même âge que son ami et habite aussi Roubaix où il exerce le métier de peigneur.

Nous apprenons que M. Jacquemont, médecin à Wattrelos, lui a donné ses soins : la balle a pénétré dans le corps sous la dernière côte gauche ; elle n'a pu être extraite.

Etienne est dans un état relativement satisfaisant : on ne croit pas qu'il y ait danger de mort immédiat. Il se trouve dans une maison où il est connu à Herseaux.

Parmi les malfaiteurs, ont été reconnus quelques Roubaisiens déjà plusieurs fois repris pour délits de fraude.

A propos du droit de timbre de dix centimes, un correspondant nous pose la question suivante : « Le reçu d'une remise d'effets faite a valoir doit-elle être soumise au timbre de dix centimes ? On prétend parfois que les décharges de ce genre, faites selon la teneur du reçu, devaient être soumises au timbre de dix centimes tandis, que, rédigées comme avis de réception, elles n'avaient pas à supporter les frais de timbre. »

La solution ne nous paraît pas douteuse : les accusés de réception d'effets, quelle qu'en soit la forme, ne sont pas soumis au timbre. En effet, la loi du 30 mars 1872 est formelle sur ce point. Aux termes de l'art. 4 de cette loi « sont exempts du droit de timbre des quittances, les reconnaissances et les reçus donnés, soit par lettre soit autrement, pour constater la remise d'effets de commerce à négocier, à accepter où à encaisser. »

Les dames qui s'occupent de la vente de charité préviennent les personnes en deuil ou qui seraient empêchées d'assister à la fête que leurs boutiques seront ouvertes chez elles les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les bibelots seront tenus par Mesdames Auguste Lepoutre et Delaoutre (exposition rue du Pays 22.)

La confiserie par Mmes Jules Ernoult et Emile Delattre (exposition rue du Grand-Chemin, 55.)

Les jouets d'enfants par Mme Balteau-Lenglet et Mlle Louise Florin (exposition Grande-Rue, 17).

La vannerie et les fleurs rue Pauvrée, 36. Mmes Cavrois et Gustave Réquillart recevront aussi avec reconnaissance les fleurs qu'on voudra bien leur envoyer.

La laiterie tenue par Mmes Mathon et Druon, et le buffet par Mmes Edouard Réquillart et Félix Prouvot recevront avec plaisir les dons en argent ou en nature, tels que vin, champagne, liqueurs, jambons, poulets, etc.

Se Fête régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. — Messieurs les entrepreneurs sont informés qu'une adjudication pour la construction des tribunes, buvettes et palissades de la fête aura lieu le dimanche 26 juin 1887 à midi au bureau du secrétariat de la Mairie de Roubaix. Les plans, devis et cahier des charges seront déposés au café Dubois, rue Nain, 1, à partir du lundi 20 juin courant, jusqu'au 26 juin à 11 heures du matin où les intéressés pourront en prendre connaissance. Un membre de la commission d'organisation sera à la disposition de Messieurs les entrepreneurs pour donner les renseignements nécessaires, tous les jours de 7 à 8 heures du soir au café Dubois.

Commencement d'incendie. — Le feu a pris dimanche vers onze heures du matin, on ne sait comment, dans une chambre de la maison habitée par M. Ed. Ducrocq, rue Daubenton, 39.

M. Ducrocq était absent au moment de l'accident.

Un locataire de la maison, M. Vankem, aidé d'un contre-maître de la maison Allart-Rousseau, ont aussitôt enfoncé la porte de la chambre et ont courageusement éteint le feu.

Les dégâts sont d'assez peu d'importance : ils consistent en quelques effets d'habillement appartenant à M. Ed. Ducrocq.

Voyageur sans gêne. — Le train qui, venant de Belgique, arrive à Roubaix, à 4 heures 04 du soir amena, dimanche, deux voyageurs sans billets.

Invités, par le chef de gare, à payer le prix de leur place, ces messieurs s'y refusèrent. Ils furent alors appréhendés par un sergent de ville et, après avoir de nouveau refusé de payer, dirigés vers le commissariat du 2e arrondissement.

En chemin, tous deux injurièrent l'agent, et l'un réussit à prendre la fuite. L'autre, heureusement, put être maintenu. C'est un nommé Vital C..., chaudronnier, âgé de 21 ans. Il a été conduit au dépôt.

Un tisserand, Cyrille D..., et une tisserande, Constance V.... s'accablaient mutuellement, dimanche, rue Drouot, de coups de pied et de coups de poing. Un rapport dressé par certain agent qui passait par là, mit un terme à ces touchantes manifestations.

Arrestation d'un fraudeur. — M. Leroy, commissaire de police du 3e arrondissement, a saisi, dimanche, à cinq heures du matin, chez Désiré V..., demeurant boulevard Gambetta, soixante kilos de tabac de Moravie et plusieurs boîtes de cigares belges.

Les marchandises frandées ont été transportées à la douane et le fraudeur conduit au dépôt.

D'une pierre... trois coups ! Comme ils entendaient jouer, dimanche soir, de la musique chez un cabaretier, deux agents entrèrent, et dressèrent deux contraventions : d'abord parce que le débitant n'avait pas d'autorisation, ensuite parce que ce concert constituait un tapage nocturne. Comme la femme, qui servait à boire, n'est pas l'épouse légitime et ne possède pas de livret, les agents dressèrent un troisième rapport.

A l'école de natation. — L'agent de service, dimanche à l'école de natation, reçut la plainte d'un jeune enfant, Joseph Pirlet, qui déclara qu'un certain Charles C... venait de lui prendre son porte-monnaie.

Interrogé par le sergent de ville, C... nia énergiquement. Il fut alors fouillé et le bienheureux porte-monnaie apparut. Il ne renfermait que six sous. Le jeune voleur a été conduit au dépôt.

Deux arrestations. — La nommée Virginie Didier, demeurant à Mouseron, a été arrêtée pour vol d'une chaîne et d'une montre.

— Le nommé François Vercammen a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Une rixe a eu lieu hier au cabaret de la rue de la Guinguette, n° 51. Le nommé Alexis Marcaille, étant en état d'ivresse, a maltraité la cabaretière et a été conduit au dépôt.

Croix. — *Un noyé.* — On a retiré dimanche après-midi du canal à Croix, le corps d'un jeune garçon de 9 à 10 ans, nommé Crétel, tombé accidentellement dans l'eau. Au moment où on le ramenait sur la berge, il donnait encore signe de vie. On s'empressa d'aller querir un médecin, mais quand celui-ci arriva, le malheureux avait cessé de vivre. On ne connaît pas la cause de l'accident.

Dans les Vosges

Thuillières (Vosges). — Nous ne pouvons plus nous passer de vos bonnes Pilules Suisses, elles donnent de si bons résultats. Veuillez nous envoyer encore deux boîtes à 1 fr. 50. Nous vous prions de publier cette lettre, car on ne saurait assez vanter les bienfaits de ce produit (Signé) Mathieu frères. Signature légalisée. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 14967d

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 60me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

TOURCOING

La foire s'ouvrira cette année, le 31 juillet prochain et aura une durée réglementaire de dix jours.

Un accident s'est produit, samedi matin, rue du Tilleul. Une ouvrière, âgée de 25 ans, Florence Lefebvre, est tombée accidentellement dans le puits de la maison qu'elle occupe, et qui, heureusement, était à peu près vide. Un voisin, Félicien Loesfelds, accouru à son aide, fit lui même une chûte au fond du puits, en essayant de descendre en s'arcboutant entre les parois. Enfin, une troisième personne, Edmond Vanderlippen, parvint, au moyen d'une échelle, à retirer les deux victimes, dont l'état n'a rien d'alarmant.

LILLE

La journée de dimanche. — On peut dire que jamais élection sénatoriale dans le Nord n'a été favorisée par un temps aussi merveilleux. Dès l'aube, la journée s'annonce comme devant être splendide.

Pendant la nuit, les afficheurs ont complété leur pittoresque besogne. Le Grand-Théâtre présente un aspect des plus curieux ; il est littéralement bariolé d'affiches multicolores. Les noms des trois candidats se croisent, se mêlent, s'enchevêtrent de la façon la plus bizarre. Les marches de l'escalier exterieur sont elles-mêmes tapissées d'affiches au nom de M. de Folleville, auquel il ne reste plus que cette place.

Aux abords de la gare, l'animation est très grande : les délégués qui arrivent par tous les trains n'ont pas encore mis le pied hors du débarcadère qu'ils sont assaillis par les porteurs de bulletins et de circulaires de la dernière heure.

Le train de 8 h. 36 amène de nombreux délégués douaisiens qui se dirigent en longue file vers la Préfecture.

Sur la place de la République l'animation est très restreinte, avant dix heures. Presque pas de curieux, quelques groupes de délégués stationnent et causent devant la grille de la Préfecture. A neuf heures seulement, les votants commencent à affluer.

Entre neuf heures et demie et dix heures, nous voyons se diriger vers la salle du vote, MM. des Rotours, Pilchon, la délégation de Roubaix, celle d'Hazebrouck.

A partir de dix heures, l'animation devient très grande ; les curieux sont plus nombreux. De véritables colonnes de délégués débouchent sur la place de la République.

Vers dix heures et demie, MM. Legrand (de Lecelles), le général de Freycheville, Thellier de Poncheville, Bottieau, députés du Nord, vont déposer leurs bulletins.

La foule augmente à chaque instant ; l'élection n'entre pas seule dans cette affluence. La revue des sapeurs-pompiers, qui doit être passée à onze heures et demie sur la place de la République, attire beaucoup de curieux. Foule très calme. Les porteurs de bulletins ne poussent aucun cri : ils opèrent aussi silencieusement que possible. La plupart des délégués ont, d'ailleurs, leur bulletin dans leur poche, et bien malin serait celui qui en devinerait le contenu.

Le bureau central était présidé par M. Paul, président du tribunal civil de Lille.

Les assesseurs étaient : M. Germain Lefèvre-Pontalis, fils de l'honorable député du Nord, délégué de Bas-Lieu, canton d'Avesnes-Sud ;

M. Paul Hayez, d'Avesnes ;

M. Pelmartiz, de Maubeuge ;

MM. Ducquet et Bère, conseillers municipaux de Lille, ce dernier secrétaire, avec voix consultative seulement.

Quant aux sections de vote, au nombre de dix, elles avaient pour présidents :

1er bureau. — M. Albert de Guerne, de Douai, délégué de Cuincy.

2e Bureau. — M. Théry, conseiller municipal de Lille.

3e Bureau. M. Degroote, maire d'Hazebrouck, conseiller général.

4e Bureau. — M. Lefèvre-Pontalis, député.

5e Bureau. — *Didier de Pradelles.*

6e Bureau. — M. Rigaut, adjoint au maire de Lille.

7e Bureau. — M. Gavelle, adjoint.

8e Bureau. — M. Violette, adjoint.

9e Bureau. — M. Célestin Cordonnier, délégué d'Haubourdin.

10e Bureau. — M. Vaillant, conseiller municipal de Lille.

Les abords de la préfecture n'ont cessé d'être animés pendant toute la journée, cette animation d'ailleurs, jusqu'après le second tour de scrutin était absolument correcte et témoignait seulement une curiosité anxieuse et légitime.

Mais vers 6 heures, la scène a changé. Messieurs les étudiants des Facultés de l'Etat, sont arrivés tous en même temps en groupe, et ont commencé un charivari admirablement organisé. Quelques élèves du Lycée, en tunique d'uniformes ont trouvé bon de se joindre aux manifestants qui ont été vite renforcés par une bande de voyous et tous ensemble avec une fraternité touchante, se sont livrés à des actes de sauvagerie.

Rangés en double haie de chaque côté de la porte de la Préfecture, ils poussaient des clameurs insensées : des *ah* interminables auxquels se mêlaient par intervalle les cris de « Vive Girard ! » et des insultes à l'adresse de l'honorable Marie-Soufflet.

Les manifestants ont malmené vigoureusement un jeune vendeur du *Petit Parisien* qui distribuait des bulletins conservateurs. M. D..., qui voulut protéger ce jeune homme, fut frappé et dut se défendre avec sa canne.

La police intervint, mais comme il fallait s'y attendre, ce fut pour conduire M. D... au poste.

Au troisième tour de scrutin, qui a été ouvert à sept heures, M. de Folleville s'est désisté en faveur de M. Girard.

A dix heures, le dépouillement du scrutin donne le résultat que nous publions plus haut.

Ce résultat est accueilli par le cri de : Vive Girard.

La soirée s'est passée sans incident.

Les fêtes de Lille se sont passées très joyeusement. Revue des sociétés, concerts, mâts de cocagne, concours de pêche à la ligne, illuminations, rien n'y a manqué.

On a beaucoup remarqué la *Fédération* des pêcheurs à la ligne de Roubaix, qui compte 70 membres.

Souscription scolaire en faveur des écoles libres des paroisses pauvres de Lille :

Souscriptions à 200 fr. — C. Beriot, Mme Scrive-Wallaert.

Souscription à 150 fr. — Anonyme.

Souscriptions à 100 fr. — Benj Bernard, Maurice du Hays.

Souscriptions à 50 fr. — A. Lenglart, Wattrelot-Leden, Ch. Marchand, E. Schmitt, Gustave Champeaux, Mme V. Henry Scrive, Gustave Delesalle.

Souscriptions à 25 fr. — C. Cornaille, Dupont-Lefer, Bourlet-Paquet, Thieffry.

Souscriptions à 20 fr. — Mme Reumaux, Henri Wattrelot, Lesay-Delespaul, A. Dessaint, comte de Cherisey, Ed. Grandel, Mme Colson, P. Decorte, Lorthiois, 7 anonymes.

Souscriptions à 15 fr. — Outrebon frère et sœur, V Canet.

Souscriptions à 10 fr. — Mme Meert Béague, Mme la baronne d'Haubersart, Mme Baggio-Duverdyn, Félix Duverdyn, L. Bigo, Mme V. Kaiser, Couttenier frères, Rossel, J. Deligne, C. Houze, Buignet, Huchez, E. Halley, Morival, Fournier Dutilleul, Mme Louis Cordonnier, Courtecuisse, Paguiez, H. Meurillon Mme Spriet, Lonchart-Baille, Mlle Catel, Thiébaut, Cholsy-Fédrier, Vandecastelle-Meurice, Mérat-Bourgeat, H. Delbecq, Liemance, Roure, C. Direz, Mme Benj. Verley, Schoutteten, Raboisson, J. Cardon, Mme V. Bernard, A. Fournier-Debievre, J. Marette, Mme veuve Laigle-Berthier, G. Jacquart, Mme veuve Thieffry, Capon, Ducoulombier, A. Gand, Beaufort-Gossart, Mme veuve Rollez de Boë, de Favreuil, J. Deblèvre, 8 anonymes.

Souscriptions à 5 fr. — Maison Martin, Salomon, L. Blanquart, Morel, Mme veuve Abrassart, Minet, Mme veuve Oudart, Mme veuve Michel, Mme T. D. Constandt, Villié, J. Reys, Havet, Barbillon-Garbe, Mme Rigaud, Ch. Coasne, Langangue, Bourdeaux, Prévost Mme veuve Convain-Duthoit, Mme veuve Masurel, Testelin-Leroy, Depoutre-Deltombe, Danna, Heaulme Duisine, Ingelraus, Mme veuve Libert-Maquet, A. Picavet, Mlle Revest, Ernest Fequen, Gantois-Hallez Rogot fils, Max, Mlle Gagneot, Vendeville.

Franchomme, Beun, Mme veuve Morireux, Fernaux-Defrance, Godine, L. Huygge, Chéri Mirou, Charlet-Leduc, Mme Valin, Mlle Lecour, Van Eycke, Desreumaux, Galliez, A. Demeuninck, E. Peckre, Lys, Tancré, E. Muylaert, J. Guermonprez, Castelain, Mlle Becquart, Desrumaux, M. Bride, Bauin, Parent-Billaux, Vanaverbecke, Lemay, Mlle Delescluse, G. Descatoires, Mme Godefroy, 29 anonymes.

Total de la liste, 2,570 fr. — Liste précédente, 91,780 fr. — Ensemble, 94,350 fr.

Un incendie s'est déclaré cette nuit, vers minuit et demie, dans un chantier de bois appartenant à M. Aulnoy, à Fives.

Tout a été consumé. Les pertes sont considérables. On ignore la cause de l'incendie.

Une maison qui croule. — Un baraquement en planches, qui servait de hangar à des ouvriers pour la préparation du mortier et du ciment, en face du chantier de l'Ecole des Arts et Métiers, au boulevard des Ecoles, s'est subitement effondré hier Les ouvriers étaient heureusement absents à ce moment ; sans quoi on aurait sans doute des accidents de personnes à déplorer.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts donnés par la société chorale les *Mélomanes*, dans la salle de l'Hippodrome, et par la *Grande-Harmonie*, dans les jardins de M. P. Catteau, ont obtenu tout le succès qu'on pouvait espérer.

Les chœurs au choix et imposés, qui ont été exécutés à l'Hippodrome, par les *Mélomanes*, nous confirment dans la très bonne opinion que nous avions déja de cette vaillante société. Nous lui souhaitons une complète réussite au concours de Saint-Denis.

La symphonie des *Amis-Réunis* de Tourcoing qui a prêté son concours à cette audition, a très heureusement complété le programme.

Le concert de la *Grande-Harmonie* avait, comme d'habitude, amené un public d'élite dans le jardin de M. Pierre Catteau. L'exécution a été parfaite.

Nous reviendrons en détail sur ces deux fêtes musicales. OCTAVE.

Tourcoing. — La Fanfare des Pompiers a fait, dimanche soir, dans le concert qu'elle avait organisé, une remarquable exécution des morceaux qu'elle doit produire, le 26 courant, au concours de Saint-Denis. Nous nous plaisons à reconnaître à cette société musicale les plus sérieuses qualités : une puissance d'instruments qui n'exclut pas la douceur, une grande sûreté dans les attaques, beaucoup d'ensemble et d'ampleur dans le jeu, un nuancement fait avec goût, toutes ressources qui permettent à notre Fanfare d'affronter la lutte avec pleine confiance.

Le morceau imposé, une fantaisie sur l'*Eclair* due à la plume féconde du compositeur belge bien connu M. J. Baudonck, contient des finesses de détail qui ont été rendues avec un rare bonheur. L'air varié a été écrit par le sympathique directeur de la Fanfare des Pompiers, M. Louis Montagne, qui a réussi pleinement à faire ressortir les rares qualités des différents solistes. Quant à l'interprétation de la grande œuvre de Meyerbeer, la *Marche aux Flambeaux n° 1*, elle a été, à bon droit, fort remarquée : le *tutti* de basses produit un effet saisissant.

Les Orphéonistes *Crick-Sicks* prêtaient un gracieux concours à cette fête musicale : le nombre des choristes était un peu restreint, néanmoins l'exécution des deux chœurs *les Enfants des Montagnes* et *les Esprits de la nuit* a été très correctement faite.

Une autre société de musique instrumentale, aussi dirigée par M. Montagne, la *Fanfare*, de Willems, qui doit également concourir à St-Denis, a produit ses deux morceaux de concours : Mosaïque sur *Moïse*, de Baudonck, et *Stella*, marche de L. Montagne, avec un fini d'exécution qu'on rencontre actuellement chez les sociétés musicales de village.

En terminant ce rapide compte rendu nous souhaitons à la fanfare des pompiers et à la fanfare de Willems de réussir comme elles le méritent, c'est-à-dire complétement, dimanche prochain, au concours de St-Denis, et nous serons heureux d'applaudir à la victoire que nous espérons pouvoir enregistrer une fois de plus à l'actif de nos sociétés musicales du Nord. GUY.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les tramways à vapeur

Nous recevons la note suivante :

Nous regrettons d'avoir à répondre à la Compagnie des tramways que la liste des accidents occasionnés par le car à vapeur sur la ligne de Lille à Roubaix, parue dans les brochures précitées, est absolument authentique.

Nous avons cité les noms des victimes et les endroits où les accidents se sont produits ; nous pouvons, si la Compagnie des tramways le désire, citer les dates, l'année, le mois et le jour.

La dite Compagnie ose prétendre que la statistique communiquée à M. le préfet et au Conseil général est seule officielle.

Y a-t-il jamais eu statistique officielle remise à M. le préfet et au Conseil général ? Dans tous les cas, nous mettons la Compagnie des tramways au défi de donner la moindre publicité à cette lameuse statistique.

De notre côté, nous affirmons que celle que nous avons publiée pour instruire le public, est absolument exacte et même incomplète, car plusieurs personnes, victimes du car à vapeur, ne voyant pas leurs noms figurer sur la liste précitée, se sont fait connaître et nous ont envoyé des renseignements précis.

Que la compagnie des tramways sache bien que *nous n'employons* jamais d'armes déloyales et que nous sommes à même de publier une deuxième liste plus détaillée des accidents ne figurant pas dans la première.

Nous défions la compagnie des tramways de nous prouver que les accidents que nous avons publiés ne soient pas exacts.

Notre liste, nous le répétons, n'est point erronée, elle est incomplète, et les autorités compétentes qui doivent être en possession de ces documents ne nous contrediront pas. Toutefois nous devons faire observer que la compagnie des tramways néglige souvent de déclarer certains accidents qui se produisent sur la ligne de Roubaix. X...

SPORT

COURSES DE LILLE

3e réunion. — Dimanche 19 juin

Malgré les promesses assez alléchantes du programme, la plupart des chevaux inscrits ayant fait défaut, les courses n'ont offert qu'un fort maigre intérêt.

Par contre, la réunion mondaine a plus que jamais battu son plein d'élégance. — Beaucoup de Roubaisiennes, beaucoup de Roubaisiens.

Les toilettes claires en grand nombre jetaient une note bien gaie dans cet ensemble charmant qui, à chaque réunion de courses, élit domicile dans les tribunes du pesage : sur la droite, notamment, tout un essaim de jolies jeunes filles revêtues de fraîches toilettes blanches, chapeaux assortis, faisait songer à un bouquet de lilas blanc, à une symphonie en blanc mineur. Les nuances héliotrophe, rose tendre ou vif, le pompadour, toute la gamme des teintes bleues et grises y étaient représentés par tout ce que l'art des couturières peut avoir d'irrésistible, et offraient ainsi à nos yeux d'exquises toilettes.

Dans cette période de chaleur tropicale, l'éventail jouait, dans cette réunion, un rôle important. — Tout ce que l'imagination peut rêver de plus riche, de plus harmonieux et de plus artistique est d'ailleurs du domaine de l'éventail, et, déployé, il reflète fidèlement, sinon le caractère, du moins les goûts et le raffinement de coquetterie de nos élégantes mondaines.

Telle... aime les oiseaux : éventail avec des ibis, perruches, cacatoès, aras, pies, ou encore une envolée d'hirondelles bleu sombre et argent sur un fond aérien de nuance carombre.

Telle... aime les fleurs : éventail avec roses et papillons, fleurs des champs, églantines, marguerites, toute une série de grosses fleurs d'un coloris très riche avec tige prolongée sur la monture de l'éventail : liserons, tulipes, dahlias, pavots, iris, tournesols.

Telle... aime les fantaisies : éventail avec décorations innommées, faites de dentelles, de satins aux chatoyants reflets et combinées le plus capricieusement du monde.

Telle.... a l'esprit un tantinet et romanesque : éventail avec des vignettes reproduisant les scènes les plus connues des romans de Gœthe : Werther chez Charlotte, Hermann chez Dorothée, etc.... ou un étalage de costumes d'une originalité saisissante rappelant nos modes du Directoire, etc., etc.

Mais notre plume bavarde beaucoup, ce nous semble, sur un sujet tout autre que celui que nous nous proposions en commençant ces lignes ; personne toutefois ne nous reprochera d'avoir consacré quelques pensées à cet utile objet, qui, par ces temps de chaleur accablante, transmet, par ses caresses, une agréable fraîcheur à tant de gracieux visages.

Les résultats des courses, les voici :

Prix du gouvernement (au trot monté) 1000 fr. — Distance 3200. — 3 partants.

1er *Gordon*, avec 30 longueurs, 2e, *Ouvrière II*, 3e, *Ismaïl*.

Prix spécial. — (*Walk-over*), *Minuit* a accompli les 2500 mètres de parcours, au galop d'un cheval de marchand de cerises, et, après plusieurs dérobées, est arrivé au poteau salué par les sifflets de la foule, mais gagnant un prix de 1500 fr.

Prix de Lambersart, 2000 fr. — 5 partants, 1500 mètres. — 1er *Valéda*, 2e *Nicotine*.

Prix de la Société d'encouragement. 3000 fr. — 4 partants. — 2000 mètres. — 1er *Tournesol*, 2e *Montgeroult*, 3e *Nicotine*.

Prix de la ville de Lille. 3000 fr. — 3 partants. — 2800 mètres. — 1er *Aliboron*, 2e *Contredanse II*.

Prix du pesage. (Gentlemen-riders, steeple-chase) 1000 fr. Distance 3.550 m. 3 partants.

1er. *Perpignan* à M. Mallet. — 2e, *Espagne* à M. H. de Villepin.

Commencée à deux heures et demie, la réunion était terminée à cinq.

Si le totalisateur est peu fréquenté, le pari au livre reprend la vogue et les bookmakers ont été fort heureux de leurs opérations. N...

NORD

Extradition. — La gendarmerie d'Anvers vient de remettre aux autorités françaises de Blanc Misseron, M. Conti, 42 ans, capitaine de navire appartenant à la marine italienne, prévenu de tentative d'homicide par immersion sur la personne d'un de ses supérieurs. Conti s'était d'abord réfugié à New-York ; était ensuite venu se fixer en Hollande, c'est alors que le gouvernement italien a demandé et obtenu l'extradition. Il va être dirigé sur l'Italie.

PAS-DE-CALAIS

Arrestation d'incendiaires. — La gendarmerie de Fruges a arrêté les auteurs soupçonnés de l'incendie de Rimboval, dont nous avons donné les détails et qui, on s'en souvient, a causé la mort d'un garçon de ferme. Mes incendiaires présumés sont les sieurs Théret et Couvry, journaliers.

BELGIQUE

Bruxelles. — Quoi qu'on en dise, l'expédition de Stanley ne paraît pas marcher sur des roulettes.

De graves difficultés ont surgi. Stanley qui était à Léopoldville, le 26 avril, ne parvenait pas à ravitailler son expédition. Il craignait une émeute parmi ses hommes.

Les missions refusèrent d'abord de conduire l'expédition à Botobo, mais elles finirent par céder aux représentations énergiques de Stanley.

Les pigeons-voyageurs. — On avait cru ces jours derniers devoir empêcher le lâcher de quelques paniers de pigeons belges dans les départements du Nord.

Le malentendu qui avait été la cause de cette interdiction étant dissipé, les envois de pigeons de la Belgique pour la France peuvent dès à présent être repris comme par le passé.

Esplerres. — Une jeune fille de 18 ans, orpheline, récemment sortie des hospices de Tournai, s'est jetée, il y a quelques jours, dans un étang, et y a trouvé la mort. On ignore la cause de cette triste détermination.

Le même jour, à Hérinnes, un garde-pêche, nommé Teille, dit *Cagne* était occupé à traîner un filet dans l'Escaut, avec l'aide de son fils, celui-ci eut une attaque d'épilepsie et tomba dans l'eau ; le père a inutilement volé à son secours, son fils a été emporté par le courant ; le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Terrible accident à Tournai. — Un terrible accident a eu lieu hier sur l'Escaut. Au cours d'une partie de plaisir en barquette, un jeune homme est tombé dans le fleuve ; deux courageux citoyens se sont dévoués pour le sauver, mais ont failli se noyer eux-mêmes tant la victime s'accrochait désespérément à eux.

Le cadavre a été retrouvé une heure après.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 juin.* — Angèle Loucheur, Grande-Rue, 14. — Florence Soete, rue Jacquart. — Berthe Messinen, rue Daubenton, 9. — Marceline Lepers, rue Beaurewart, rue Jennart, 7. — Clémentine Devuyt, rue Jean Bart, 28. — Marius Pollet, rue de Lannoy, maisons Dupont. — Coralie Lobel, rue de Toulouse, 12.

Publications de mariages. — Entre : Victor Samson, maçon, et Sidonie Vereecke, journalière. — Adolphe Verfaille, journalier, et Marie Houssens, couturière. — Gustave Garnier, employé, et Maria Tribba, ménagère. — Emile Roussel, disséminé, et Felicie Vandaele, couturière. — Gustave Farez, directeur, et Angèle Deschamps, sans profession. — Eugène Kerckhove, sans profession, et Cintre Mespoulh, sans profession. — Joseph Palmer, 39 ans, négociant, rue de l'Hospice, et Léontine Riverot, 39 ans, sans profession, rue Valion. — Camille Voet, 26 ans, cordonnier, rue Turgot, et Sylvie Vanhoutteghem, 26 ans, peigneuse, rue de Lille. — Théophile Bisselin, 23 ans, domestique, Potennerie, et Eugénie Leplat, 18 ans, ménagère, rue de Lannoy. — Gustave Lefebvre, 26 ans, sculteur, rue Notre-Dame, et Juliette Quewyn, 23 ans, bobineuse, rue Meyerbeer. — Henri Huggbe, 19 ans, mécanicien, rue Chapelle-Carette, et Maria Naessens, 18 ans, tisserande, rue Duflot. — Arthur Crétel, 22 ans, corroyeur, rue Ma Campagne, et Catherine Cauchefer, 20 ans, piqueuse, rue du Tilleul. — Cyrille Benque, 34 ans, entrepreneur, et Jeanne Verhoeren, 23 ans, sans profession, rue de Lannoy. — Alphonse Delsert, 26 ans, tisserand, rue de la Longue-Chemise, et Julienne Lesceux, 24 ans, soigneuse, rue du Fort. — Hippolyte Debaets, 27 ans, dessinateur, rue d'Alma, et Marie Vandorpe, 18 ans, sans profession, rue de la Lys. — Gustave Moyer, 24 ans, fileur, rue Sainte-Eleuthère, et Hortense Begaert, 23 ans, soigneuse, id. — Gustave Desmet, 27 ans, tisserand, rue de la Lys, et Joséphine Bauwens, 22 ans, soigneuse, id. — Egide Peereboom, 26 ans, journalier, rue Duflot, et Clotilde Joos, 34 ans, peigneuse, id.

Déclarations de décès du 19 juin. — Hieronymus Verstraete, 2 ans, rue Darbo, cour Tiberghien, 2. — Jean Vercruysse, 21 jours, rue de Lannoy, 125. — Rosine Fievet, 71 ans, rue de la Chapelle-Carrette, 56. — Henri Burros, 9 mois, rue Saint Jean, 69. — Marie Blanchard, 7 ans, rue de Denain, cour Flamencourt, 68. — François Bigot, Cordonnier, 6 mois, rue du Curoir, 4. — Colette Judith, 50 ans, Hôtel-Dieu.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LECOMTE-FIEVET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosine-Joséphine FIEVET, décédée à Roubaix, le 15 juin 1887, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 21 courant, à 9 heures en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 21, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Chapelle-Carrette, 56.

Les amis et connaissances de la famille PECQUEUR-BRAME qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste PECQUEUR, veuf de Dame Sophie BRAME, décédé à Roubaix, le 19 juin 1887, à l'âge de 75 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 21 courant, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 20.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 21 juin 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Stephanie-Joséphine FLORIN, épouse de M. Auguste MONTAGNE, décédée à Roubaix, le 1er juin 1887, à l'âge de 50 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un obit en l'église Notre-Dame, le mercredi 22 juin, à 8 heures 1/2. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 22 juin 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis BOUTEN, époux de Dame Thérèse SPILEBEEN, décédé à Roubaix, le 17 mai 1887, à l'âge de 68 ans et 4 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 23 juin 1887, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe-Bernard-Joseph CATTEAU, marguillier de la paroisse Notre-Dame, époux de Dame Armenie CASSE, décédé à Roubaix, le 23 juin 1825, à l'âge de soixante-deux ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 23 juin 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes : de Monsieur Pierre-Paul WATTEAU, époux de Dame Marie-Catherine D'HALLUIN, décédé à Roubaix, le 29 avril 1881, à l'âge de 52 ans, et de Monsieur Louis-Alphonse WATTEAU, époux de Dame Fidéline CORNILLE, décédé à Mouscron, le 13 février 1868, à l'âge de 26 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 19 juin 1887. — Versements : Roubaix, 175 déposants, 39 nouveaux, 46,587 ». Succursale Lannoy 18 déposants, 5 nouveaux, 2,291 ». Succursale Croix : 11 déposants, 3 nouveaux, 3305 ». Total des versements 52,683

Remboursements. Roubaix : 66 remboursements effectués, 29,991 01. Succursale Lannoy : 4 remboursements effectués, 1695 ». Succursale Croix : 1 remboursement effectué, 500 ». Total des remboursements : 32,189 01.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. Etienne Motte et F. Ernoult-Taffin, directeurs. A Lannoy, par M. Paul Mulle. A Croix, par M. A. Couturier. *Le Caissier*, FREMONT.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 19 juin. — Somme versée à Tourcoing par 62 déposants, dont 6 nouveaux, 13,845 fr. »», Somme versée à Halluin, par 8 déposants, dont 1 nouveau 2252 ». Somme versée à Linselles, par 3 déposants, dont 0 nouveau 3500 ». Somme versée à Roncq, par 7 déposants, dont 1 nouveau, 1425. Somme versée à Bondues, par 0 déposants, dont 0